

Avis concernant le Compartiment JPMorgan ETFS (Ireland) ICAV – EUR Ultra-Short Income UCITS ETF

Modification de la politique de distribution

Le Conseil d'administration de JPMorgan Funds ETFS (Ireland) ICAV a décidé de modifier la politique de distribution de la Classe d'Actions JPM EUR Ultra-Short Income UCITS ETF – EUR (dist), la faisant passer d'un régime de distribution de dividende à un régime de capitalisation.

Cette modification entrera en vigueur le 23 octobre 2018. A la suite de ce changement, les Administrateurs ont décidé de capitaliser tous les revenus d'investissement nets ainsi que les plus-values nettes réalisées attribuables à cette Classe d'Actions et n'ont dès lors pas l'intention de déclarer de dividende au titre de ces Actions.

A la date d'entrée en vigueur, la Classe d'Actions sera renommée JPM EUR Ultra Short Income UCITS ETF – EUR (acc).

En cas de doute quant aux mesures à prendre, nous vous recommandons de consulter votre courtier, conseiller juridique, comptable ou tout autre conseiller professionnel. Quelle que soit votre décision, une discussion avec votre conseiller fiscal ou financier peut s'avérer judicieuse afin de connaître ses conséquences fiscales.

Pour obtenir de plus amples informations concernant ce changement, vous pouvez également contacter notre siège social ou votre représentant JPMorgan habituel.

JPMorgan ETFS (Ireland) ICAV | **Date d'entrée en vigueur 23/10/2018**

Le présent document a été rédigé à des fins d'information uniquement. Par conséquent, les opinions qu'il contient ne sauraient constituer une recommandation à l'achat ou à la vente d'investissements ou d'intérêts y afférents. Toute décision fondée sur les informations contenues dans ce document est prise à l'entière discrétion du lecteur.

Représentant en Suisse : JPMorgan Asset Management (Suisse) Sàrl, Dreikönigstrasse 37, 8002 Zurich. Service de paiement en Suisse : J.P. Morgan (Suisse) SA, 8 rue de la Confédération, 1204 Genève. Le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.